Solidaires DOUANES
Section de Lyon

À BRAS LE COR

QUAND LES AGENTS INITIENT LA LUTTE CONTRE LES REFORMES

L'ensemble des syndicats douaniers a reçu, courant janvier, des « lettres » de tous les services du sud de la DR de Lyon, signées par l'ensemble des agents (Valence bureau, Valence viti et les antennes de Tain et Privas). Ces derniers tenaient à faire part de leur inquiétude quant à leur devenir et demandaient un retour à une action syndicale unitaire.

Une RMIS riche en enseignements

Au cours de la RMIS tenue à Valence le 16 février dernier, on a assisté à une véritable réappropriation de la lutte contre les réformes par les agents présents.

Lutte contre les réformes déjà engagées, comme c'est le cas pour l'Auvergne avec -35 emplois prévus en 2017 ou, plus localement, pour l'antenne viti de Tain L'Hermitage. Et entendre la souffrance exprimée par les agentes en poste sur ce dernier service a permis une prise de conscience pour tous les autres participants de ce qu'une réforme pouvait avoir comme conséquences (harcèlement hiérarchique avec pression psychologique et menace de leur retirer le travail, vente de sa maison pour aller travailler ailleurs comme cela a déjà été le cas pour une des collègues anciennement en poste à Roanne).

Lutte contre les réformes à venir également et que les agents pressentent.

Comme la fermeture de l'antenne viti de Privas, car si l'administration ferme une des antennes viti, quel intérêt pourrait-elle avoir à laisser la seconde perdurer ?

Comme la fermeture du bureau de Valence, l'impact du CDU et de la mise en place du SGC commençant déjà à peser fortement sur son activité dédouanement.

Cette RMIS a été un rendez-vous important pour la prise de conscience collective.

Tous ont remarqué, à des niveaux différents, que nos hiérarques pouvaient tenir des discours à géométrie variable selon leurs interlocuteurs et surtout ne communiquaient que très rarement en grande assemblée. Tous ont pu constater que l'administration ne respectait pas toujours les droits des agents en matière de restructuration. Tous ont compris l'importance d'être unis et solidaires.

Le 23 mars 2017, 2 bus sont loués pour le transport des manifestants jusqu'à Clermont-Ferrand :
- à partir de Condorcet : départ à 8h30
- à partir du bureau de Valence : départ à 8h

Le 23 mars 2017 : tous à Clermont-Ferrand pour la défense de la Douane et des Douaniers !

La lutte nécessaire

A l'issue de cette réunion, l'ensemble des participants a insisté sur la nécessité de se battre pour défendre leurs postes, leurs services, leur administration.

Dans le cadre du grand mouvement national du 23 mars prochain à Clermont-Ferrand.

Mais aussi dans le cadre d'une action locale plus ciblée à venir.

L'essentiel est de ne pas baisser les bras. ■

CONTREFAÇON DE COMMUNICATION A LA DI DE LYON

Il ne faut pas croire la bonne parole d'Aladin. Aucune contrefaçon n'a été détruite dans la DI de Lyon ce 15 novembre 2016, journée nationale de destruction des contrefaçons, contrairement à ce qui était annoncé en Une de notre intranet douanier. Ce fut, à l'inverse, une vraie journée de « flop » pour notre DI, Anne CORNET.

Partie de cache-cache de la DI avec les syndicats

Cette journée de com' destruction de contrefaçons était initialement prévue en Auvergne. Mais Dame Cornet a très vite fait machine arrière quand elle a vu que les organisations syndicales locales tractaient pour organiser une journée d'action parallèle, journée d'action qui risquait de lui faire de l'ombre.

C'est au dernier moment qu'elle a fait intercepter le camion véhiculant les contrefaçons en provenance du Léman et de Chambéry pour le dérouter sur Lyon.

Sa décision prise de délocaliser cette destruction sur ses terres « du milieu », elle s'est retrouvée très vite coincée dans son calendrier et n'a pu trouver à temps des prestataires privés pour procéder auxdites destructions le jour J. Elle s'est donc vu contrainte de repousser sa grande journée communication au jeudi 24 novembre, donnant rendez-vous aux journalistes à 9h30 au bureau de Saint-Exupéry.

Sauf que... Sentant le vent tourner, notre DI décidait la veille à 17h de diligenter, seul, le DR pour superviser cette opération.

Une action syndicale réussie

Environ 80 douaniers (intersyndicale Solidaires, CGT et UNSA) étaient au rendez-vous au bureau de Lyon-Aéroport, le matin du 24 novembre 2016, afin d'accueillir à leur façon hiérarques et journalistes. Empêcher la destruction de contrefaçons revenait pour eux à lutter pour empêcher la destruction de la Douane en ce jour symbolique.

Quelle ne fut pas leur surprise de découvrir que toute l'opération de com' avait été annulée la veille à 19h !

Seuls représentants de l'administration : le chef du bureau de Lyon-Aéroport, le divisionnaire du coin et le divisionnaire de Clermont-Ferrand que DR et DI n'avaient pas cru bon prévenir de l'annulation.

Les agents grévistes ont bloqué le camion prévu pour ramasser et véhiculer les contrefaçons plus d'une heure avant de le laisser repartir, vide. Ils restèrent toutefois en position sur le bureau de Douane afin que le camion ne repointe pas le bout de son nez en début d'après-midi. C'est que nos hiérarques peuvent être joueurs !

Le camp ne fut levé qu'une fois tous les participants rassasiés après un sympathique mâchon et une fois reçu la confirmation que l'opération de destruction était belle et bien annulée pour la journée.

Vous pourrez trouver ici les liens vers les articles parus :

http://france3-regions.francetvinfo.fr/rhone-alpes/lyon-douaniers-protestent-aeroport-contre-casse-du-service-public-douanier-1139161.html

https://www.lyonmag.com/article/84407/manifestation-des-douaniers--l-aroport-st-exupry

Et la Presse ? Absente. Mais contactés par les OS, certains journalistes n'ont pas hésité bien longtemps à faire un papier sur notre action, l'annulation de dernière minute de notre DI leur ayant très moyennement fait plaisir). ■

CLI DE LYON : UN DEMENAGEMENT FORCE

Cela fait maintenant plus d'un an que les agents du CLI de Lyon entendent bon nombre de rumeurs quant à leur avenir : passage en CODT, déménagement éventuel. Las de se demander ce que l'on projette pour eux, ils avaient officiellement transmis par formulaire 882, en novembre 2016, une série d'interrogations reflétant leur inquiétude. Ils attendaient des réponses claires de notre Directrice Interrégionale, A. Cornet, et il leur aura fallu attendre 4 mois pour en obtenir.

Une réunion décisive

Le sort des agents du CLI a été scellé, ce 13 mars 2017. Ce jour-là a eu lieu une réunion présidée par la DI, assistée par le DR, les responsables du PLI et du POC, le divisionnaire de Valence et deux agents de la TSI. Face à eux, une dizaine d'agents du CLI.

Ces derniers espéraient pouvoir faire part de leur envie d'être entendus et exposer leurs points de vue. De point de vue, oui, il en a été question, mais essentiellement de celui de Mme Cornet qui a coupé court à tout suspense en annonçant de but en blanc que le CLI déménagera au sein de la DI à l'automne 2017 et occupera l'ancien appartement de fonction réservé au DR. Aucune importance que les locaux envisagés ne semblent pas du tout convenir à l'organisation du travail du futur CODT. Aucune importance non plus que la décision soit prise unilatéralement, prenant ainsi en otage les agents du CLI qui n'avaient plus que leurs yeux pour pleurer !

L'essentiel est ailleurs, principalement dans les problèmes de bouclage budgétaire pour l'année 2017 ou dans une pseudo-nécessité d'intégrer le futur CODT au plus près de la chaîne décisionnelle. Les agents du CLI de Villeurbanne doivent donc s'y plier. Et la discussion pour les demandes annexes (techniques, humaines, sociales) viendra plus tard… peut-être.

Un dialogue social en berne

Et le dialogue social dans tout ça ? Absent, comme d'habitude. Ce n'est qu'une fois les agents mis devant le fait accompli qu'ils ont magnanimement été associés à ce projet avec des réunions de groupe de travail et de service. Il était temps ! Mais seront-il (enfin) écoutés ? Ils espèrent toutefois obtenir des garanties viables par rapport à ce déménagement et aux évolutions de leurs missions liées au passage en CODT. Il s'agit maintenant que la DI accepte de les écouter et de partager leurs acquis et expériences pour que ce projet satisfasse tout le monde et se déroule dans les meilleurs conditions possibles.

Il y aura également, et heureusement, la présentation des problématiques auprès du CHS-CT et des instances paritaires. Mais tout cela arrive bien tardivement, une fois la décision de déménagement déjà prise et les travaux quasiment terminés. Dommage qu'aucune discussion préalable n'ait pu avoir lieu sur ce projet et ses enjeux humains, techniques, immobiliers.

Chat échaudé craint l'eau froide. Les agents du CLI ne se laisseront pas bernés. Leurs exigences seront à la hauteur de ce projet. ■

SCÉLÉ-RATS SQUATTEURS AU BUREAU DE VALENCE

Depuis plusieurs années, les rongeurs de tout poil s'invitent régulièrement dans les faux-plafonds du bureau de Douane de Valence. La présence de ces rats ou autres lérots étant d'ailleurs à l'origine d'un contrat d'entretien spécifique incluant la pose de granules de poison et le retrait des cadavres deux fois par an.

Cependant, la situation s'est fortement dégradée depuis fin février 2016.

Une note aux conséquences inattendues

Tout commence avec une note du 12 août 2014

signée par notre ancien Directeur Interrégional, P. RIGAUD. Cette note annonçait la résiliation de tous les contrats d'entretien des espaces verts existant dans notre DI, par mesure d'économies. Cette mission est depuis assurée par l'agent en charge des travaux à la DI / DR de Lyon.

Malgré sa bonne volonté, cet agent n'a pas le temps ni l'équipement nécessaire pour mener à bien, et aussi régulièrement que cela devrait être, cette mission dans toute l'Interrégion. Surtout que c'est loin d'être la seule mission qui lui soit dévolue…

Cette difficulté d'entretenir les espaces verts régulièrement a été à l'origine de plusieurs problèmes au sein de la DR de Lyon.

En août dernier, le bureau de L'Isle d'Abeau a connu une invasion sans précédent d'ambroisie. La seule recommandation alors faite par le PLI pour régler ce souci : « je ne peux que vous conseiller d'arracher vous-mêmes les plants repérés ». Solution particulièrement malvenue quand on sait que la consigne édictée par la Préfecture au même moment était de ne surtout pas toucher ces plantes très allergènes et de déclarer auprès des communes la présence desdits plants d'ambroisie afin qu'une unité spécialisée, bien équipée, intervienne pour les arracher…

Le bureau de Valence, quant à lui, a connu une multiplication des infestations de souris et lérots dans les herbes hautes autour des locaux, puis à l'intérieur de ces derniers. Le prestataire spécifique n'a pas pu, lui non plus, intervenir autant de fois qu'il l'aurait fallu du fait de ses problèmes de disponibilité et n'a jamais réussi à circonscrire le problème.

Rats des champs, rats des Douanes

Et le problème, ce sont les agents du bureau de Valence qui en pâtissent.

Leur quotidien, ce sont les odeurs pestilentielles d'urines, d'excréments et de cadavres en décomposition. Et les agents ne sont pas les seuls à être incommodés, les usagers subissent eux aussi cette situation : quelle belle image de l'état de la Douane cela donne-t-il !

Ces odeurs s'accompagnent de taches qui apparaissent sur les dalles du faux-plafond de certains bureaux. Pire, une collègue a trouvé sur son bureau une substance marron qui avait coulé du plafond, reste d'un cadavre en putréfaction. Le cadavre d'un de ces squatteurs a même été retrouvé sous l'évier du local social. Quelle hygiène ! Et ce n'est pas comme si ces rongeurs pouvaient être vecteurs de maladies...

Le médecin de prévention a été alerté à de maintes reprises, mais il ne s'est jamais déplacé pour évaluer la situation, sa seule réponse étant « écrivez ! ».

Plusieurs inscriptions au registre CHS et fiches de signalement ont été rédigées. Il aura tout de même fallu attendre le mois d'octobre pour que des devis pour installations de nouveaux dispositifs de répulsion soient présentés (ultrasons ou plaques piège), mais non retenus. Le système des ultrasons, jugé trop cher n'offrant pas de garantie d'efficacité suffisante par la DI est écarté et le second n'est toujours pas mis en œuvre à cette heure… Cependant, un système de répulsif seul n'est pas suffisant, les isolants étant imprégnés d'odeurs nauséabondes.

Finalement, on semble se diriger vers un changement total des isolants et la mise en place de grilles pour empêcher l'intrusion future des rats de tout poil. Fini les systèmes de répulsion !

Espérons que désormais les solutions choisies seront rapidement mises en œuvre et surtout qu'elles seront efficaces. Il en va de la santé de tous les agents du bureau de Valence. ■

L'ADMINISTRATION DES DOUANES NE FAIT PAS DANS L'HUMAIN

Il y a une constante en Douane, et ce depuis plusieurs années : ce qui touche à l'humain est très peu pris en compte. Cet aspect est même occulté quasi complètement.

De la déshumanisation des agents par notre administration

Aux yeux de notre administration, l'agent des douanes n'est qu'une variable parmi tant d'autres, un simple pion. D'ailleurs nos hiérarques préfèrent parler à base d'éléments de langage abscons : ETPT, indicateurs de performance. Il y a bien une tentative « d'habillage » avec la création de postes de chargés de mission BEAT (bien-être au travail), mais dans les faits ils ne sont que les porte-parole de l'administration et ils relaient cette dernière pour faire pression sur les agents restructurés. Ou comment dévoyer une mission qui aurait pu être vraiment utile et humaine.

Quelques indices de performances mortifères :

- P6 : part des contentieux à fort enjeu LCF. L'indicateur P6-2 reprend ce résultat pour les seuls services de la surveillance (hors DNRED), l'indicateur P6-3 le reprend pour les seuls services OPCO-CI (hors DNRED)
- P8 : indice de coopération opérationnelle
- E4 : indice globale de dématérialisation du dédouanement
- E12 : Part du commerce extérieur bénéficiant de la certification européenne OEA

Des agents des Douanes conscients de leur instrumentalisation

Mais les agents des douanes ne sont pas idiots. Ils se rendent bien compte, en réalité, du mutisme social de la part de notre haute hiérarchie.

Ils voient parfaitement que les considérations humaines/humanistes et psychologiques sont ignorées par notre administration. Seuls les syndicats amènent ces éléments de réflexion dans les différents débats qu'ils entretiennent avec cette dernière, que ce soit en CAP, CT ou même dans des instances soi-disant sociales comme la Masse (« on n'est pas là pour faire du social » a-t-on même entendu une fois).

Ils voient également que le « logiciel social » de notre administration et de ses représentants, à savoir nos DI/DR, n'est pas adapté à leurs attentes alors qu'ils subissent de plein fouet les suppressions de postes et de services. Et ils en souffrent.

Déshumaniser pour mieux réformer

Mais ces hauts fonctionnaires sont-ils en Douane pour servir l'intérêt commun des agents ou bien leurs intérêts personnels et carriéristes ?

On ne les sent pas véritablement préoccupés par le sort des douaniers. Ils apparaissent davantage comme de simples gestionnaires de « ressources humaines », au même titre qu'ils sont déjà gestionnaires de « ressources financières », de « ressources logistiques », de « ressources informatiques »... Autant de variables désincarnées qui les font apparaître comme de simples exécutants sans état d'âme d'une mécanique inhumaine dédiée à la réforme à tout crin et à l'anéantissement, à terme, de notre administration des Douanes.

Et jamais ils ne nous apportent la preuve du contraire.

Pire, la seule constante, c'est le constat que les réformes, si elles se succèdent rapidement, sont toujours beaucoup moins difficiles à subir à leur niveau, alors que les agents de la base, eux, se prennent force de coups. Et sans commisération, ni même considération de la part de leur hiérarchie, bien sûr. ■

IL A OSE LE DIRE...

« On ne peut pas les faire tous les ans [ndlr : les analyses du taux de plombémie dans les stands de tir]**, c'est que ça coûte cher ! » -** *le conseiller de prévention de la DI au cours du CHS-CT du 27/01/2017.*

Si cela coûte trop cher de payer 3 400 € par an pour faire des analyses obligatoires, qui n'ont pas été effectuées pendant 4 ans malgré des précédents de soucis de santé graves sur les moniteurs de tir et des risques accrus de développer des maladies professionnelles, alors cela donne une idée du prix accordé par nos hiérarques à la santé de leurs agents...

UNE GESTION DU MATERIEL A DEUX VITESSES

(Trop) souvent les agents se plaignent à juste titre du manque de matériel nécessaire au bon exercice de leurs missions.

La Directrice Interrégionnale de Auvergne-Rhône-Alpes, très soucieuse de la bonne gestion des deniers publics, rétorque régulièrement que le budget de l'Interregion n'est pas extensible, qu'il faut faire des choix, prioriser les dépenses… Son discours est bien rodé.

Des conditions de travail dégradées par le manque de matériel

Sur le terrain, certains agents ne disposent toujours pas de gilet pare-balle adapté à leur morphologie, les véhicules vieillissent (même si une campagne de renouvellement est en cours), les véhicules sérigraphiés ne sont toujours pas équipés de grille de protection afin d'éviter que le contenu du coffre ne passe par devant lors d'un freinage brusque.

Pour tout ce qui concerne les moyens de communication des brigades sur le terrain, la situation n'est pas meilleure. Les motocyclistes de l'inter-région se voient toujours refuser l'accès data sur les portables de service au titre que « cela coûte trop cher ». Les unités en contrôle se retrouvent bien souvent sans accès internet pour procéder à l'interrogation des fichiers, élaborer leurs procédures contentieuses uniquement parce que les clés 3G, ça coûte cher ! Il n'est pas rare non plus que les agents de la ligne ne parviennent pas à prendre l'écoute du CLI faute de réseau SFR opérationnel.

Des efforts ?

A la fin de l'année 2016, le CLI s'est vu toutefois doté d'un casque audio muni d'un micro, du genre de ceux utilisés par les opérateurs téléphoniques, afin de leur permettre de répondre aux demandes des unités sur le terrain tout en leur laissant les deux mains libres pour faire les recherches et interrogations nécessaires sur leurs ordinateurs. C'est une excellente idée en soi et cela pourrait réellement être très utile aux agents du CLI.

Sauf que…

Un casque pour 5 postes téléphoniques, c'est un peu juste…

Un casque pour 13 agents, ce n'est pas très hygiénique…

Un casque bon marché qui n'est pas adapté à nos téléphones et qui donc ne fonctionne pas correctement, ce n'est pas très utile…

Mais bon, il ne faut pas trop en demander, il n'y avait plus de sous dans les caisses de la DI en cette fin d'année pour acheter un modèle plus performant.

Pas de vaches maigres pour les cadres sup'

Plus de sous ? Enfin, pas pour tout le monde…

Dans le même temps, une vingtaine de cadres sup sup de l'Interrégion s'est vue doter de smartphones dernière génération : Samsung Galaxy S7 Edge. Des joujoux qui pointent à presque 700€ pièces s'il vous plaît ! Nous vous laissons faire le calcul...

Ce sont quasiment tous ces mêmes cadres qui avaient déjà reçu, il y a un an, un PC portable et des clé 3G afin d'être hautement opérationnels suite aux attentats (quand l'efficacité se joint à la technologie). Le tout pour une facture de 11 470€.

La mobilisation de nos cadres sup' (sup') a un sacré coût !

On connaissait les économies d'échelle pour la base, voici maintenant l'équipement par le haut !

On ne peut que grincer des dents alors que la majorité des agents se voit refuser régulièrement le financement des EPI ô combien bien plus importants que des smartphones à 700€ ! ■

Le must pour les « must » ?

20 Samsung Galaxy S7 Edge
20 agents cadres sup'
environ **14 000€**

Un prix discount pour un résultat… discount

1 casque pour
5 téléphones
13 agents
14,99€

QUAND LE COURRIER S'EMMELE

La DR de Lyon a connu à la fin de l'année 2016 plusieurs déménagements en cascade : le bureau de Lyon-Ville s'est installé au Brittannia, tandis que la RR quittait la rue Curie pour prendre sa place à l'Hôtel des Douanes de Condorcet.

Des dysfonctionnements en cascade

Le PLI a mis en place un suivi de courrier pour ces deux services. Jusque-là, rien que de trop normal. Le premier souci, c'est que pour la poste il n'existe qu'un seul service donneur d'ordre : la direction interrégionale. Les noms de Lyon-Ville ou de la RR n'apparaissent nulle part.

C'est ainsi que :

- la mise en place du suivi a pris près de 2 semaines pendant lesquelles le courrier de la RR a continué à arriver à la rue Curie ;

- certains courriers de Lyon-Ville arrivent toujours à l'ancienne adresse à Condorcet ;

- le courrier de la RR re-routé dans un premier temps sur Condorcet est ensuite renvoyé au Brittannia (ben oui, il y a un suivi de courrier…) ;

- le courrier du SRE, resté sur le site de la rue Curie, est transféré soit à la RR, soit par double transfert à Lyon-Ville (fichu suivi de courrier !) ;

- le courrier du SRE arrivé par erreur à la RR et réexpédié revient à la RR ;

- le courrier de la RR arrivé par erreur à Lyon-Ville et qui lui est renvoyé, par le jeu du suivi de courrier, revient à Lyon-Ville ;

- de façon inexplicable, un courrier de Lyon-Ville reçu par erreur à la RR et que ce service lui a renvoyé est revenu… à la RR !

Tout cela pourrait prêter à sourire et n'aurait que très peu d'importance si ce n'étaient pas des dizaines de chèques qui se baladaient ainsi de service en service...

Mais après tout, nous diriez-vous, pourquoi s'embêter avec un suivi de courrier puisqu'il y a une nouvelle adresse ?

C'était sans compter sur les attermoiements de la Poste pour trouver une nouvelle adresse à la RR. Il aura tout de même fallu près de 2 mois après le déménagement pour régler ce problème ! Et par la même occasion, ce sont tous les services du site de Condorcet qui ont vu leur adresse postale changer, impliquant la mise en place... de nouveaux suivis de courriers.

Mais gageons que maintenant les choses vont rapidement rentrer dans l'ordre. ■

BON APETIZ ! MAIS PAS TOUS LES JOURS…

Un nouveau marché public concernant les titres restaurants vient d'être mis en place, le 1er janvier 2017, pour l'ensemble des services de Bercy.

Exit les tickets restaurant papier et bonjour la carte Apetiz !

Si la valeur faciale du ticket resto n'a pas changé (il ne faut pas exagérer non plus ! Vous ne vous attendiez tout de même pas à une augmentation...), son utilisation en est (théoriquement) facilitée.

- l'agent peut dépenser jusqu'à 19 euros par jour ouvré sur sa carte, en une ou plusieurs fois ;

- le paiement se fait au centime près : pas de problème de rendu de monnaie (ou de « pas de rendu du tout » selon les commerçants) ;

- pas de possibilité de solde débiteur ;

- mais pas d'utilisation de la carte les dimanches et jours fériés, sauf pour les agents autorisés par leur employeur.

Et c'est bien là que le bât blesse… Car dans les faits, ce ne sont aucun des agents de la DR de Lyon qui ont été autorisés, au départ, à utiliser leur carte

Apetiz les dimanches et jours fériés. C'est ainsi que des agents de brigades n'ont pas pu utiliser cette fameuse carte pour se payer à manger alors qu'ils étaient en service ! Quelle idée aussi de travailler, pire de manger, un dimanche !

Les agents en question ont su faire remonter rapidement leur étonnement et leur mécontentement. Et c'est ainsi que l'on s'est aperçu que la cause de ce blocage ne tenait pas à grand chose : on avait « juste » oublié de cocher une case pour chaque formulaire des agents de la Surveillance.

Les choses devraient donc finalement rentrer dans l'ordre dès le mois de mars et les agents de la Surveillance ne plus être privés de repas quel que soit leur jour de travail. ■

NOTRE CANARD FAIT PLUMES NEUVES

Le journal de la section de Lyon a désormais plus de 20 ans. 20 ans que nous partageons avec vous nos revendications, nos coups de gueule, nos clins d'oeil à travers lui. 20 ans qu'il n'a pas changé d'un poil, si ce n'est le sigle qui est passé de SUD Douanes à SOLIDAIRES Douanes – SUD Douanes – SNUDDI et finalement SOLIDAIRES Douanes.

Quand nous venons vous voir avec notre dernier numéro publié, vous le reconnaissez du premier coup d'oeil. Le changer est donc pour nous un pari risqué.

Un projet ancien qui voit le jour

La question de changer la maquette de notre « canard » s'était posée il y a quelques années déjà, quand notre mentor, Georges EVANS, a pris sa retraite. Mais nous n'étions pas encore prêts à abandonner notre bon vieux journal.

Puis ce projet a été « oublié » pendant plusieurs années.

Aujourd'hui, ce « relooking » est devenu une évidence. Notre équipe militante a donc décidé de donner un petit « coup de jeune » à notre journal local.

Le premier numéro du journal de la section de Lyon est paru en décembre 1996.

Il reste quelques exemplaires collector de ce journal. Si vous êtes intéressés pour en recevoir un, n'hésitez pas à nous contacter.

N'ayez crainte ! Si la forme change pour que les informations soient plus lisibles par vous, le fonds, lui, reste le même. Vous retrouverez tout ce qui vous plaisait jusqu'à présent dans nos publications.

Alors nous espérons que cette nouvelle mouture vous plaira et que vous continuerez à nous lire avec toujours autant de plaisir ! ■

Je soussigné(e) déclare adhérer au syndicat SOLIDAIRES DOUANES

NOM : Prénom :
Date de naissance : ...../...../.....

Résidence (Direction, service) :
Grade :
Temps partiel :

Adresse personnelle :

Code postal, Ville :
Courriel (personnel) :
Tél (personnel) :

Fait à : Le ...../...../.....
Signature :